

Bitte zurücksenden an:

Gemeinde Ringsheim
Rathausplatz 1
77975 Ringsheim

Bei Rückfragen zur

-Veranlagung: 07822/8939-14

-Zahlung: 07822-8939-16

Fax: 07822/8939-12

Nachweis der beruflichen Notwendigkeit/Eigenbescheinigung (französisch)

Justificatif de nécessité professionnelle

Conformément au § 2 al. 5 du guide d'application de la taxe de séjour
de la communauté Ringsheim du 24.07.2018

À présenter à l'établissement d'hébergement

La communauté Ringsheim prélève une taxe de séjour à partir du 01.01.2019. Les dépenses engagées pour des nuitées dans un établissement d'hébergement sont cependant exclues de l'imposition dès lors que le séjour est effectué à titre exclusivement professionnel/ commercial.

La remise de l'attestation auprès de l'établissement d'hébergement est volontaire et a uniquement pour but de constater si la taxe de séjour doit être perçue ou non. Les données prélevées sont transmises à la communauté Ringsheim. La remise de la présente attestation constitue l'acceptation du traitement et de l'exploitation desdites données. En cas de refus de cette procédure, la taxe de séjour doit être prélevée.

Remplir en caractères d'imprimerie latins.

Nom

Email (facultatif)

Adresse

Téléphone (facultatif)

Séjour à Ringsheim du

au

Dans l'établissement d'hébergement

Je/Nous confirme(ons) que la(les) nuitée(s) est(sont) effectuée(s) à titre exclusivement professionnel/ commercial.

La communauté Ringsheim est habilitée à vérifier les attestations. **Vous êtes tenu de fournir sur demande toute autre indication quant à la nécessité professionnelle/ commerciale.** Une attestation inexacte ou falsifiée peut engager la responsabilité de l'hôte pour la taxe non perçue. L'établissement d'une attestation au contenu inexact peut faire l'objet de poursuites pour infraction ou délit.

Date

Signature